

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 45

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE...

VOICI les dernières grappes de nos vendanges, Voisine, je les ai réservées pour vous. Voyez : l'or de l'été brille encore sous leurs « fleurs » et la douceur de ses rayons leur a donné ce goût de miel. Elles ont mûri au cœur même de notre gai pays de Vaud, et c'est pourquoi leur saveur éveille le rire clair des franches réjouissances : elles sentent le vin doux sorti d'autres grappes pareilles, chacune de leurs graines est un petit chef-d'œuvre... le raisin, Voisine, est comme le fruit de la vie !

Pour cueillir celui-ci j'ai traversé les vignes dépourvues. C'était la fin d'un beau matin d'automne, à l'heure où la brume se dissipe sous le rayonnement du soleil vainqueur. Par de là l'horizon des bois pourprés les montagnes étaient bleues et le ciel souriait. N'eut été la mélancolique splendeur des verdures jetant leur dernier éclat, on eut pu croire à quelque matinée d'avant-printemps. Même lumière voilée, même douceur émouvante au fond de l'air. Mais comme un nuage passait, le vent des mauvais jours s'est levé et les feuilles d'or, tels des débris de joie, ont jonché la terre.

Nous avons compris tout à coup que c'en était fait de la sécurité de l'été, qu'une fois cette journée achevée il faudrait hiverner. C'est bien cela, Voisine, voici l'hiver.

Il y aura le long sommeil de la campagne sous la neige, jusqu'à l'aube merveilleuse où, de nouveau, s'élèvera le chant triomphal du printemps revenu ! Ainsi chaque soir nous nous endormons pour revivre au matin. Eternelle fin conduisant aux éternels recommencements ! Un grand mystère, Voisine, qu'il faut accepter un peu comme nos enfants acceptent l'enseignement du maître dont la haute raison, parfois, dépasse leur entendement, avec confiance et sérénité. On ne sait pas pourquoi, en somme, on est là, soumis à la nécessité d'accomplir chaque jour certains travaux, certaines fonctions, dont la trace s'efface aussitôt... on sait seulement que cela doit être ainsi et qu'il faut faire ces humbles choses le mieux possible, et cela suffit !

Prenez, ce raisin, Voisine, la vigne sèche et noire reverdira l'an prochain pour remplir nos corbeilles, prenez cette douce grappe masquée et buvez le vin frais sorti du pressoir en faisant ce vœu : Que notre activité, Voisine, soit semblable à celle de la terre, patiente, inlassablement productrice sous l'orage qui anéantit son effort, paisible malgré tout... L'Effeuleuse.



LE PASSI DE LA BIALOIRE

PIERRO RUETTAZ étai fiai dè sa vegne dè la Biolaire et l'ai avái dé tié. Onno vegne que quan l'avái hèretaie de se n' onclio Moïse étai onna viliie carcasse dè vegne, la mäiti däi grounet iron chétzè et lo resto bresi et lè trai quâ fottu. Adon Ruettaz avái trai sta vegne et l'avái repliantaie en piant améritien et tota repassalaie à nauvo et n'avái pas ménadzi fémé, sondâzdo, focherâzdo, surfatâzdo et tot lo trimbiameint. Et du adon, ti lèzan, Ruettaz boutavé onco trai, quatre pafiets dè passi nauvo por que sa Biolaire fut asè bin en oodrè. Ma l'ai avái otî que créavâ le tio tieu à l'ami Ruettaz c'étai que mé y boutavé dè passi à sa vegne, mè l'ein manquavé et Pierro djuravé q'on pattai aprè lo larré, lo cotien, la tséravouïta, lo tsâncro dè mauvai gueux que l'ai robâvè sè passi. Ma rein ne lâi fasâi et Pierro avái biau djurâ et teimpâtâ, cein n'impasivâ pas lè passi dè la Biolaire dè fottrè lo camp dè plie balla et pas moian dè savai iò passavont. Lo larré q'étai on tot fin finaud ne pregnai pas lè passi nauvo : Ruettaz lè z'arâi recognu dou premi cou, ma robâvè cliau qu'avon dza passâ on an âo dou à la vegne.

A man gautze, et on pou ein dèzo dè la Biolaire l'ai avái na vegne dè rodzo q'étai à n'on certain Crebiet et stu Crebiet ne boutavé jamai on passi nauva à sa vegne q'étai portan adè bin passâlaie dè bi et bon passi dè cin pi dégran. Pierro Ruettaz avái fini pè remarqua cè commerce et pè sè maufiâ d'ouïe et sè dese on biau dzo : Attein tè pi, tsancro dè Crebiet d'au diabio tè vu baillâ te n'affèrre !

Onna nè, pè vè lè dix haurè, mon Ruettaz impougñé on puchin chaton d'epena nâire q'vâ omint dix pâi de gran et quattro pouces d'epêcheur et s'ein alla sè catzi derrâ l'adze dè la Biolaire ; ne l'ai avái pas dix menutes que l'irè catzi que voitie lo Crebiet que s'amînè pè lo chindai d'avau ; s'infattâ dein la vegne à Ruettaz et sè dépatzé de ramassâ onna puchin tserdze dai pie biau passi. Mâ, à l'avî que l'a voluï passa lo perte dè l'adze, Pierro Ruettaz tè l'ai a fottu onno tola intzapliâe avoué son chaton que mon Crebiet a zu couâte dè férè lo moo sein cein, lo diabe mè boulrâi se Ruettaz ne l'arâi pa atzéva.

Crebiet fu bo et bin chî senannè sein ressaili dè tzi li, câ ye fu bin tan malâdo que l'avái fâli criâ la maidzo et la sadze-fenna.

Et vaitcè quemet Crebiet l'a étâ punâ de cein que l'avái robâ. S'on pouâve ti lè z'atrapâ dinse lè lâro, lâi arâi pas tant fauta de prèsor et de maison de fooce. *Pierre-Abram Redzipet.*

Sobriété. — Le jeune X... lit dans son livre de classe que le cheameau peut travailler huit jours de suite sans boire.

Sa mère, avec un soupir :

— C'est le contraire de ton père qui, lui, reste huit jours à boire sans travailler.

Pas de choix. — Vous avez, dit un sergent de ville à un cocher, risqué d'écraser ce vieillard.

— Ah ! répond le cocher, en haussant les épaules, si vous croyez qu'on peut toujours choisir ceux qu'on écrase !

Une preuve. — Garçon !... Qu'est-ce que c'est ?... Un cheveu dans le beurre !

— Ah ! voilà, Monsieur... c'est un poil de vache... Nous en mettons toujours dans le beurre pour montrer que ce n'est pas de la margarine !

A PROPOS DE NOTRE DERNIER ARTICLE
PATOIS

Nous avons reçu la lettre que voici :

Cher Conteur,

Celle que vous contez en patois d'Aigle « Onn' inspechon », et mettez en cause deux farceurs de Ste-Crix, devait plutôt être narrée en patois de Vuiteboeuf, vous comprenez le pourquoi...

Ce même farceur, et il est question d'un seullement, n'est pas mort de la première, comme on dit ; il en aurait peut-être revendu au « Père Guintz » ; écoutez plutôt :

C'était jour de foire ; avec deux ou trois morceaux de savon noir à huit ou dix sous pièce, coupés savamment en petits carrelets, un peu de papier ad hoc pour l'emballage ; un « trabetz » pris, disons emprunté à une maison du voisinage, notre gaillard s'installe sur le champ de foire, faisait force boniments et en quelques instants se procurait aux dépêns de clients, de clientes surtout, bénévoles et simplistes, de quoi régaler les « amis » qui s'amusaient à la pinte voisine ; notre farceur n'avait pas d'autre but, sinon celui aussi de donner libre cours à ses fantaisies.

Le gendarme étant survenu, le dérangeant dans ses occupations, en lui réclamant sa patente, notre marchand de « savon à détacher », de l'air le plus naturel, cherche dans ses poches le bout de papier officiel qu'il ne trouve pas, naturellement, et prie le gendarme de garder sa « boutique » pendant qu'il va quérir le précieux papier. Inutile de dire qu'il ne revint pas et que le gendarme à son tour s'éloigna, supposant qu'il ne reverrait pas « son homme ». Interpelé de la pinte voisine où « l'éphémère forain », trinquant gaiement avec les camarades, il fut invité à « faire santé », ce qu'il accepta de bon cœur, ne se doutant pas qu'il avait devant lui son délinquant de tout à l'heure qui s'était grisé pour la circonstance, pouvant changer sa voix à son gré, et qui, sans en avoir l'air, écoutait son histoire de savon.

Pendant ce temps, les bâdauds réunis autour de l'étalage, plus que modeste, attendaient la suite des événements, et furent fort divertis par le propriétaire du « trabetz » venant reprendre son meuble en pestant et maugréant. En somme, les boniments débités pour attirer les acheteurs étaient si amusants, si drôlatiques, que chacun estimant peut-être en avoir eu pour son argent, à moins que ce ne fut par crainte du ridicule, personne ne songea à se plaindre.

Il y a de cela une quarantaine d'années, les choses se passaient encore à la bonne franquette, pas besoin de démonstration pour convaincre les clients, et on ne songeait pas encore à envelopper le savon à détacher avec des *billetts de banque*, des vrais surtout... « Autre temps, autres mœurs ».

E. M.